

Bulletin municipal 2021



AZAY SUR THOUET



N° 32

L'album de l'année



20 ans de service de Mme
PAIN Monique cantinière



Cérémonie du 11 novembre
2020



Spectacle Transat Piano au
camping municipal le 26 août 2020



Randonnée guidée le 26
août 2020 organisée par la
Communauté de Communes Parthenay
Gâtine



Visite des locaux de LIM
BM avec la Communauté de
Communes Parthenay Gâtine

Sommaire

- 04 Le conseil municipal
- 06 Réalisations et projets
- 08 Les services
- 11 Les finances
- 13 État civil
- 14 Les acteurs économiques
- 16 L'école
- 19 Les jeunes
- 21 Les associations
- 36 Communauté de communes Parthenay Gâtine
- 40 Syndicat mixte de la Vallée du Thouet
- 42 Azay en 1980-1990
- 44 Randonnées

Directeur Publication :
Jean-Michel RENAULT
Responsable rédaction :
Jeanne DESESSARD
Conception et réalisation :
la commission
Rédaction :
associations et partenaires
Photographie :
commission et droit réservé
Impression : imprimerie Lièvre
Distribution : par nos soins

Chères habitantes, chers habitants,

Je tiens, avant tout autre propos, à adresser mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu un proche au cours de l'année. Mon soutien va également, bien entendu, à toutes celles et tous ceux qui subissent en ce moment la maladie et qui doivent lutter pour ne pas perdre la vie.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants avec toute la chaleur possible. Je tiens également à féliciter toutes les personnes qui ont pu célébrer leur union, mariage ou Pacs. Je souhaite également la bienvenue dans ce monde à tous les nouveaux-nés qui ont pointé leur nez dans notre commune.

La confiance que vous avez accordée à la nouvelle équipe municipale lors des élections, également particulières puisque nous n'avons pu prendre nos fonctions qu'au mois de mai, est le moteur de notre action. Elle est encore plus marquée dans la situation que nous vivons aujourd'hui.

Cette année, à cause des conditions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser le repas des aînés comme c'est la tradition. La cérémonie des vœux n'aura pas lieu non plus, en espérant pouvoir se retrouver en 2021.

Je souhaite apporter tout mon soutien à la directrice d'école, aux enseignants, ainsi qu'à tout le personnel scolaire. Nous félicitons également tous les élèves pour les efforts fournis.

Les conséquences sur les activités de chacun sont parfois terribles et je souhaite apporter tout mon soutien aux entreprises et commerces qui sont touchés de plein fouet par ce changement si brusque.

Nous comprenons également combien les associations de notre commune sont impactées à cause de l'arrêt de leur activité.

Les agents municipaux font eux aussi un travail très important auprès de la population et je voudrais les remercier très vivement et les féliciter pour leur implication.

Mes plus vifs remerciements aux entreprises LIM-BIM et QUALICOM qui ont mis généreusement à la disposition de la commune des distributeurs de gel hydro alcoolique.

Vous imaginez bien que les projets de la commune elle-même sont pour beaucoup au point mort. Soyez assurés que le Conseil Municipal et moi-même œuvrons chaque jour pour que votre quotidien soit plus facile malgré les conditions actuelles.

Les services de la collectivité sont assurés, secrétariat, service technique, ... Nous avons, bien entendu, en collaboration avec les équipes enseignantes, permis que notre école reste ouverte lorsque cela était permis, mais aussi le service restauration.

Nous avons fait en sorte que notre commune continue à être un lieu agréable en entretenant son fleurissement, les décorations de Noël ont été complétées et installées assez tôt. Il me semble que nous avons tous besoin de ces moments de plaisir.

Le plus important au cœur de cette crise est de tenir bon la barre pour ne pas chavirer ou prendre un mauvais cap. Peut-être que le ciel commence à s'éclaircir avec l'arrivée d'un vaccin qui pourrait permettre à l'humanité d'échapper à cette menace.

Chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous adresse, à tous, mes vœux de bonne santé et de bonheur malgré les circonstances pour cette nouvelle année 2021. Espérons tous ensemble qu'elle nous apportera la joie de la libération de ce virus.

L'écrivain français Bossuet a écrit « Le temps découvre les secrets ; le temps fait naître les occasions ; le temps confirme les bons conseils ».

Alors essayons de prendre du recul et espérons un temps meilleur qui nous permette de regarder en arrière et nous rassurer.

Jean-Michel RENAULT



Le conseil municipal



Julien PIET, Laure VIGNAULT 1^{ère} Adjointe, Christelle ROUVREAU, Jean-Michel RENAULT Maire, James BRUNET, Nathalie SICOT, Tony LARCHER 4^{ème} Adjoint, Jeanne DESESSARD 3^{ème} Adjointe, Damien ROUSSEAU, Nathalie ROBINEAU, Corinne MARTIN, Patrice FAZILLEAU 2^{ème} Adjoint, Stéphane BOUCHET, Morgane INGUENEAU, David JASMIN

Commissions communales

Ressource Humaine Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : BRUNET James, JASMIN David, ROBINEAU Nathalie

Enfance-Jeunesse-Sport-Scolaire Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, MARTIN Corinne, PIET Julien, ROUSSEAU Damien, ROUVREAU Christelle

Restaurant scolaire Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membre : SICOT Nathalie

Informatique-Nouvelles technologies Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Voirie- Bâtiments-Urbanisme-Environnement-développement durable Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BOUCHET Stéphane, BRUNET James, DESESSARD Jeanne, MARTIN Corinne, PIET Julien, ROUSSEAU Damien

Agriculture Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BOUCHET Stéphane, ROUSSEAU Damien

Plan d'eau Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BRUNET James, JASMIN David et Association AZAY PLANDO

Patrimoine Tourisme Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : INGUENEAU Morgane, PIET Julien, ROBINEAU Nathalie, ROUVREAU Christelle

Eglise Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres BRUNET James, LARCHER Tony, ROBINEAU Nathalie, SICOT Nathalie

Information-Communication-Relations associations Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, PIET Julien, SICOT Nathalie

Bulletin Municipal Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : FAZILLEAU Patrice, INGUENEAU Morgane, LARCHER Tony, MARTIN Corinne, ROBINEAU Nathalie, ROUVREAU Christelle

Finances-Economie Le Maire, Adjoint référent : LARCHER Tony, Membres : BRUNET James, DESESSARD Jeanne, ROUSSEAU Damien, VIGNAULT Laure

Culture Le Maire, Adjoint référent : LARCHER Tony, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, PIET Julien, SICOT Nathalie

Commission d'appel d'offres Titulaires : Le Maire, VIGNAULT Laure, FAZILLEAU Patrice, DESESSARD Jeanne

Suppléants : LARCHER Tony, BRUNET James, BOUCHET Stéphane

Impôts directs Le Maire, Titulaires : Jeanne DESESSARD, BARREAU André, MIGEON Christine, LIEVRE Jean-Jacques, MARTIN Michel, CLISSON Bernard Suppléants : SOULET Jean-Pierre, LOISEAU Marie-Claude, JAMAIN Dominique, DEVINCENZI Guylaine, LECULEUR Maryvonne, CHAIGNEAU Christian

CCAS Le Maire, Membres : FAZILLEAU Patrice, DESESSARD Jeanne, LARCHER Tony, ROBINEAU Nathalie, ROUVREAU Christelle, SICOT Nathalie, JAMAIN Maryline, FAZILLEAU Eliane, FLEURY Claudette, DELUMEAU Claude, MARTIN Michel, GAUDET Gilbert.

Les agents communaux



L'équipe du restaurant scolaire :
Corinne DAUNAY, Isabelle VENDET,
Monique PAIN et Evelyne ELSSASS



Surveillance cours pendant le temps de cantine
Mélanie OLIVIER et Armonie ROUX



L'équipe du secrétariat :
Emilie TRIT et Stéphanie DELANDE



L'équipe des espaces verts et bâtiments :
Isabelle VENDET, Sébastien PREVEAU,
Giovanni BOIDE

Organismes intercommunaux

SICTOM - titulaire : RENAULT Jean-Michel, suppléant : FAZILLEAU Patrice

SIEDS - titulaire : FAZILLEAU Patrice, suppléant : BRUNET James

CNAS - FAZILLEAU Patrice

Correspondant Défense - DESESSARD Jeanne

Référente sécurité routière - BRUNET James

Référent prévention de la délinquance - Stéphane BOUCHET

Communauté de Communes Parthenay-Gatine

Délégué communautaire : VIGNAULT Laure

Commissions :

Développement économique industriel et artisanal : RENAULT Jean-Michel

Développement agricole et agroalimentaire : ROUSSEAU Damien

Jeunesse et citoyenneté : VIGNAULT Laure, JASMIN David, INGUENEAU Morgane, SICOT Nathalie

Inclusion environnementale aux politiques publiques : BRUNET James, FAZILLEAU Patrice

Enfance et scolaire : VIGNAULT Laure, PIET Julien

Animation et valorisation du patrimoine historique culturel, environnemental, matériel et immatériel et des pratiques artistiques : MARTIN Corinne

Solidarité, santé et petite enfance : LARCHER Tony, ROBINEAU Nathalie

Qualité des équipements, infrastructures et innovation numérique : MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Ressources humaines : VIGNAULT Laure

Projet de territoire (PLUi) : FAZILLEAU Patrice, RENAULT Jean-Michel

Coopération territoriale et de la pratique sportive : DESESSARD Jeanne, JASMIN David

Transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance : DESESSARD Jeanne, ROUVREAU Christelle

Assainissement et cycle de l'eau : RENAULT Jean-Michel, BOUCHET Stéphane

Finances et optimisation financière : LARCHER Tony, RENAULT Jean-Michel, BRUNET James

Les réalisations et les projets

REALISATIONS 2020

Services techniques

Achat de matériel : Tondeuse

Voirie (travaux) :

- Trottoirs lotissement rue des Accacias
- Trottoirs rue de la Filature
- Rue de Malvault
- Chemin de la Poupelière
- Route de Chalenton à la Millanchère VC n°1
- Parking bibliothèque

Illuminations de Noël : achat de nouveaux motifs sur poteaux d'éclairage public rue de la Girardière

Eclairage public :

Zone artisanale rue de Malvault

Réaménagement des vestiaires du service technique :

Remise à neuf de la charpente, de la couverture et de l'installation électrique.

Pose d'un portail à enroulement par commande électrique à l'atelier

Défense incendie :

- Travaux : création de défenses incendie au Champs Blanc, à la Trébesse, à la Maison des chasseurs, à la Jauffrière, au Fuand, à la Jaubertière, à la Verdoisière
- Mise en place d'une citerne souple à l'Agenouillée

Chemins de randonnées :

création et mise en place de panneaux avec les randonnées communales à la salle polyvalente et à l'Agenouillée

Salle polyvalente :

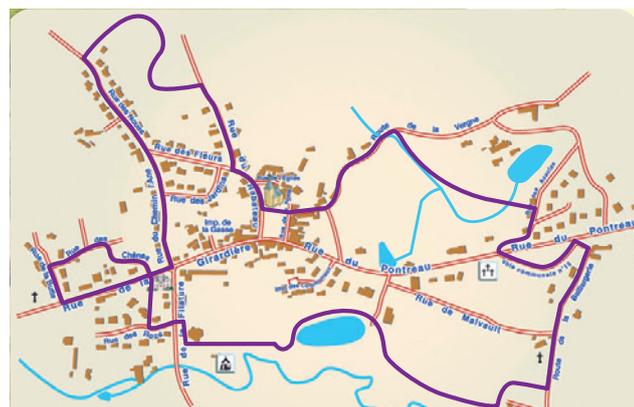
- Installation de volets roulants avec manœuvre électrique à la salle des associations
- Mise en peinture des murs et du sol du local de rangement



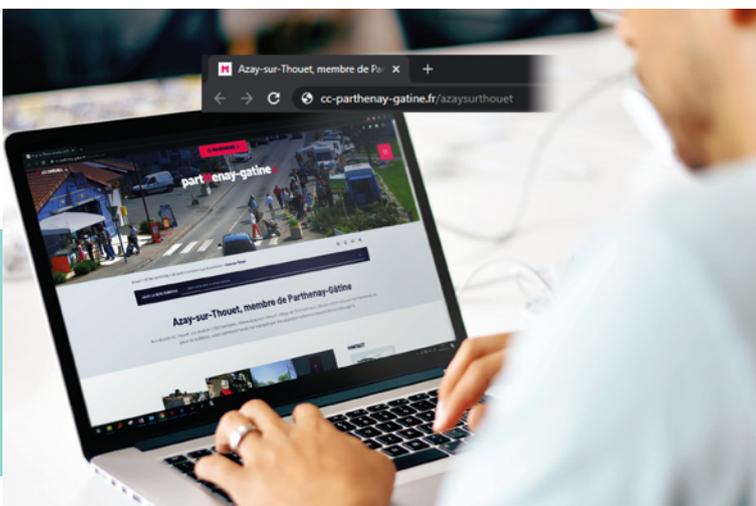
Atelier avant



Atelier après



Randonnée



En cours de réalisation : Page internet de la commune sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine

PROJETS 2021

Eclairage public : Parking devant la mairie : remplacement de l'éclairage existant par des ensembles lumineux avec lanterne leds

Défense incendie : poursuites des travaux si le budget le permet, nous devrions effectuer la dernière tranche de travaux.

Eglise : poursuite du projet de travaux

Avec l'aide de ID79 (Département) et du CAUE comme assitant du maître d'ouvrage, nous allons procéder à l'appel d'offres pour choisir l'équipe architecturale qui nous guidera dans le choix et l'exécution des travaux

Voirie : continuer la rénovation des routes communales

Bâtiments :

Aménagement des vestiaires pour le service technique
Réhabilitation de l'ancienne mairie

Stade et camping :

Mise en place d'un arrosage intégré sur l'aire de jeu du terrain de football

Réaménagement des sanitaires du camping

Services techniques : achat d'un taille haie pour l'entretien des chemins de randonnées et des haies du cimetière, camping, lotissements, ...



Sanitaires camping avant travaux

PLUVIOMETRIE

La pluviométrie à Azay Sur Thouet (relevé réalisé par René MARTIN)

Année/ mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
2020	104	110	128	33	52	112	6	34	58	242	23		902
2019	63	62	71	75	43	66	39	55	72	175	218	197	1136
2018	220	12	109	54	47	131	45	22	18	85	110	196	1049
2017	44	94	111	17	53	46	48	79	60	19	28	154	753
2016	202	146	119	50	102	52	6	14	34	6	108	24	863
2015	95	95	36	86	54	72	16	94	121	33	100	27	829
2014	177	243	58	64	144	54	65	134	22	92	100	55	1208
2013	116	96	84	91	112	79	37	9	69	113	153	170	1129
2012	68	0	22	154	32	82	74	20	69	228	121	225	1095
2011	80	54	43	7	7	85	90	67	52	53	34	285	857
2010	59	87	89	45	53	34	37	62	39	77	152	144	878
2009	123	32	50	84	58	64	53	2	59	50	204	166	945
2008	173	68	148	117	150	52	42	63	57	118	129	58	1175
2007	99	176	132	24	99	102	117	62	18	29	88	105	1051

pluviométrie la plus élevée

pluviométrie la plus faible

Mairie : ☎ 05 49 95 37 13

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14 h à 18 h

En dehors des horaires, un répondeur est à votre disposition : vous pouvez laisser un message.

Mail : mairie-azaysurthouet@cc-parthenay-gatine.fr

Le week-end numéro astreinte : 06 33 36 90 38

Enfance et Jeunesse

Restaurant scolaire

Cette année, il est demandé de bien vouloir inscrire les enfants à la cantine scolaire.

Pour cela des documents sont à remplir : la circulaire de rentrée, la demande d'inscription à la cantine et le règlement intérieur. A la rentrée de septembre, le prix du repas a été fixé à 3,10 €.

La vente des tickets s'effectue à la mairie, le mardi de 14 h 00 à 18 h 00.

Accueil Périscolaire

Le service d'Accueil périscolaire, assuré par la Communauté de Communes fonctionne :

de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30, les lundis, mardis, jeudis, vendredis

de 7 h 30 à 8 h 35 et de 12 h 00 à 12 h 30 les mercredis.

Les tarifs sont calculés par rapport au quotient familial, gratuité à partir du 3^{ème} enfant.

Un principe de dérogation est possible sur demande à partir de 7 h 15 le matin et/ou jusqu'à 19 h 00 le soir.

Renseignements à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine Antenne de Secondigny ☎ 05 49 95 60 16

Accueil de Loisirs communautaire

L'accueil de loisirs « Les Buissonnets » situé à Saint Aubin Le Cloud accueille les enfants de 3 à 14 ans, les mercredis de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Le mercredi, une navette prend les enfants en charge au départ de l'accueil périscolaire de chaque école.

L'inscription peut être réalisée à la demi-journée avec ou sans repas et transport.

Lors des petites et grandes vacances, un accueil est organisé le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école publique de Secondigny et aux Buissonnets à Saint Aubin le Cloud.

Sur les petites vacances, l'inscription peut se faire à la demi-journée avec ou sans repas. Pour l'été, seulement inscription à la journée. Les tarifs appliqués sont en fonction du quotient familial.

Renseignements à l'accueil de loisirs de Parthenay ou St Aubin ☎ 05 49 94 24 26

Relais Enfance

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au ☎ 05 49 95 76 10

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tout-petits, aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite-enfance.

Vous êtes parents, sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel. Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin. Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance. Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine. Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Mini-crèche Galipette

Il s'agit d'un établissement créé à Secondigny en 2001, géré par l'association locale de Familles Rurales.

Une équipe professionnelle de 3 personnes accueille les enfants jusqu'à 4 ans.

La structure est ouverte 4 jours par semaine : le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h, et le mercredi de 8 h à 18 h.

L'établissement est fermé les trois premières semaines d'août, une semaine en avril et une semaine à Noël. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme DEGUIL ☎ 05 49 64 44 35 ou par mail :

espace-galipette@wanadoo.fr

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible à la mairie ainsi qu'au relais enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Assistantes sociales

Mmes POUET Peggy, BRANCHELOT Emilie et TIXIER Marion
☎ 05 49 63 31 03
Permanences à Secondigny sur rendez-vous

Maintien des personnes âgées à domicile

Service de portage de repas à domicile

Les repas sont distribués 3 fois par semaine l'après-midi :
Le lundi pour les repas du mardi et mercredi
Le mercredi pour les repas du jeudi et vendredi
Le vendredi pour les repas du samedi, dimanche et lundi.
Les demandes sont reçues directement par M. CHOLLET au ☎ 05 49 71 20 20

Service de soins infirmiers à domicile

Ce service, mis en place en 1993 sur les cantons de Mazières et Secondigny, facilite notamment un retour plus rapide au domicile à l'issue d'une hospitalisation.
Les soins sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie, sur prescriptions médicales.
Les demandes sont reçues au secrétariat de l'EHPAD de Château-Bourdin : ☎ 05 49 63 49 16

Service d'aide-ménagère

Vous avez plus de 60 ans, vous avez des difficultés pour effectuer votre ménage quotidien mais aussi pour faire votre toilette, vous lever ou vous coucher, contacter la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine à l'antenne de Secondigny ☎ 05 49 95 60 16.

Conciliateur de justice

M. BOURNEAU Roland
Permanences : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois à la mairie de Secondigny.
☎ 06 81 10 78 14 et 05 49 09 50 47

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé près de l'entrée de la salle polyvalente

Informations pratiques

Déchetterie :

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) a équipé ses déchetteries d'un système de gestion des accès des usagers.
Chaque foyer du SMC peut obtenir gratuitement, une carte qui donne accès indifféremment à toutes les déchetteries du SMC. Le formulaire de demande de cette carte est disponible en mairie, ou sur le site www.smc79.fr

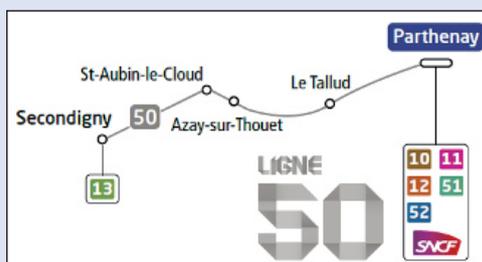
A Saint Aubin le Cloud - Près du cimetière, route de la Chagnée - ☎ 05 49 63 26 40
Heures d'ouverture : Mercredi, vendredi, samedi 9h-12h et 14h-18h

A Secondigny - La Chollerie - ☎ 05 49 63 52 33
Heures d'ouverture : Lundi, jeudi, samedi 9h-12h et 14h-18h

Les bornes d'apports volontaires (verre) sont toujours à votre disposition sur l'aire située à gauche du chemin du plan d'eau, rue de Malvault et route du Moulin de Chadeau à la Trébesse.

Le jour de collecte est le mercredi, voir le calendrier du SMC.

Ligne RDS :



Voir les horaires sur le site de transport.nouvelle-aquitaine.fr
Flyer disponible en mairie

Les devoirs des citoyens

Entretien de la commune

L'entretien des voies publiques est une nécessité pour maintenir la commune dans un état constant de propreté. Il est, dans la mesure du possible, de la compétence du maire d'y pourvoir.

Devant chez moi, je désherbe !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires, pour les espaces verts et la voirie. Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre. Certains le font déjà, alors n'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite.

Le nettoyage des rues salies par la chute de déchets tombés des remorques doit être fait immédiatement par le responsable. Il en est de même pour les salissures provoquées par les engins agricoles.

Lutte contre les plantes invasives

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment l'article L2213-25, les propriétaires de terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou d'une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers, ont l'obligation d'entretenir leurs propriétés.

Considérant que ces terrains présentent un risque de prolifération des animaux nuisibles, plantes sauvages envahissantes et hautement allergènes, il est demandé de bien vouloir procéder à l'entretien des parcelles.

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers, sont tenus de procéder à la destruction du chardon des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons doit être effectuée durant le printemps et l'été, et au plus tard avant la floraison. Toutes dispositions doivent être prises pour éviter la montée à graines et l'essaimage.

Tondeuse à gazon, motoculture

L'arrivée des beaux jours fait sortir de leur retraite hivernale les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les appareils à musique etc... Une ombre au tableau : ces petites machines sont bruyantes...

Pour le respect de la tranquillité de chacun, il convient de rappeler que l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, réglemente l'usage de ces engins :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h



Divagation - maltraitance des animaux – aboiements des chiens

L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur l'interdiction de leur divagation sur l'ensemble du territoire communal.

En cas de maltraitance, ce sont le Préfet et le Procureur de la République qui sont compétents pour prendre les mesures nécessaires.

Les propriétaires sont tenus d'éliminer des trottoirs ou autres espaces publics, les déjections de leurs animaux pendant les promenades accompagnées. De même, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter toute gêne de voisinage en raison de leurs aboiements.

Stationnement des véhicules

Tout stationnement de véhicules est interdit sur les trottoirs pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, handicapées, personnes âgées, mamans avec poussettes.

Tout comportement irrespectueux pourrait être verbalisé.

Brûlots

L'incinération des déchets est interdite sauf dérogation (demander en mairie). Elle est strictement prohibée du 15 mai au 30 septembre. En dehors de ces dates, tout contrevenant se verra infliger une amende de 135 Euros par la gendarmerie nationale.

APPLICATION D'UNE REDEVANCE POUR LE DEPOT ILLEGAL DE DECHETS

Les dépôts sauvages d'ordures et déchets de toutes sortes ont augmenté sur le territoire de la commune. Plus récemment, des dépôts sont également constatés dans les poubelles des bâtiments communaux et sur les chemins ruraux. Ces actes d'incivilité portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques. Le Conseil Municipal a donc décidé lors de sa séance du 1er septembre 2020 de rechercher systématiquement les auteurs des dépôts et d'instituer une redevance forfaitaire d'un montant de 150 € due par les auteurs des dépôts de déchets sur la voie publique. Cette somme correspondant aux frais engagés par la collectivité pour évacuer ces déchets de façon conforme. Cette redevance sera facturée par la Mairie et recouvrée par le Receveur Municipal de Parthenay.

Les finances

Résultat du compte administratif 2019	Budget primitif 2020
Fonctionnement dépenses	
<ul style="list-style-type: none"> 46% Dépenses obligatoires (bâtiments, fournitures, entretien, cantine, ...) 32% Charges de personnel et élus 17% Intérêts des emprunts 3% Ecritures d'ordres vente logement et photocopieur 2% Amortissements 	<ul style="list-style-type: none"> 44% Dépenses obligatoires (bâtiments, fournitures, entretien, cantine, ...) 34% Charges de personnel et élus 19% Intérêts des emprunts 2% Amortissements 1% Virement section investissement
Fonctionnement recettes	
<ul style="list-style-type: none"> 39% Produits des services (cantine, camping, ...) 35% Impôts et taxes 7% Dotations Etat 6% Produits exceptionnels (remboursement assurance, ...) 5% Cession bâtiments 1% Loyers, locations salle 1% Différence sur réalisation ventes 	<ul style="list-style-type: none"> 47% Produits des services (cantine, camping, ...) 23% Impôts et taxes 21% Dotations de l'Etat 3% Loyers et locations de salles 2% Excédent reporté 1% Excédent budget annexe
Investissement dépenses	
<ul style="list-style-type: none"> 31% Remboursement emprunts 26% Achat de terrains 26% Achat de matériel 8% Signalétique 2% Aménagement sécurité 2% Tableaux mairie 2% Atelier vestiaires communal 2% Terrain de foot 2% Défense incendie 1% Caution logements 1% Versement lotissement le Lavoir 0% (multiple categories) 	<ul style="list-style-type: none"> 22% Déficit antérieur reporté 13% Remboursement emprunts 10% Travaux divers bâtiments 8% Ancienne mairie 5% Achat matériel 5% Sanitaire camping 4% Vestiaires services techniques 4% Défense incendie 4% Signalétique 4% Lotissement le Lavoir 4% Itinéraire pieds nus 4% Itinéraire rando l'établerie 4% Mur rue de la Poste 2% Travaux Eglise 2% Caution logement 2% Frais d'intégration 2% Travaux en régie 1% (multiple categories) 0% (multiple categories)
Investissement recettes	
<ul style="list-style-type: none"> 62% Fonds de compensation TVA 22% Caution logements 8% Subvention d'investissement 7% Taxe d'Aménagement 1% Amortissements 0% Ecritures d'ordres vente logement et photocopieur 	<ul style="list-style-type: none"> 92% Fonds de compensation TVA 2% Taxe d'aménagement 2% Caution logement 1% Intégration frais d'étude 1% Amortissements 0% Virement section fonctionnement 0% Excédent fonction capitalisé

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Cession de titulaire
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?

Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.

État civil 2020

Naissance

Nous leurs souhaitons la bienvenue, sept naissances dont :

LOUREIRO Nina	le 6 juin à Faye-L'Abbesse
JASMIN Lohan	le 13 septembre à Niort
BONTHONNEAU Gaspard	le 13 octobre à Niort
THOMAS Léonard	le 19 novembre à Faye-L'Abbesse



Mariage

Nos vœux de bonheur, 3 mariages dont :

Michel BOINOT & Sandra BOUVIER, le 01 août,



Décès

Ils nous ont quittés

2020

CHABOUTY Jérôme, le 15 février
BOUTILLIER Robert, le 8 février
OUVRARD Odette épouse MIMAUULT, le 24 février
PINEAU Jean, le 2 mai
ROUVREAU Marcel, le 17 juillet
FERRU Michel, le 12 août
BONNIN Nicole épouse MARTIN, le 23 août
MOTHAY Yvette épouse DUPUIS, le 14 septembre
SAINT-MARTIN Claudine, le 11 octobre
VIVIEN Anne-Marie épouse BIENVENU, le 26 novembre

Ils ont été inhumés au cimetière

2020

ROUVREAU Marcelle épouse GIRAULT, le 20 février
BERTIN Micheline épouse GOUDEAU, le 30 mars
PILLET Gisèle épouse ROSSARD, le 24 juin
ROSSARD Marie-Madeleine épouse LUCET, le 1^{er} juillet
GUIGNON Dominique, le 13 juillet
NAULEAU Simone épouse MOINE, le 29 juillet
BONNET Odette épouse AUDURIER, le 27 août
RUSSEIL Marie-Madeleine épouse CHARLES, le 5 novembre
PIRON Marcel, le 23 novembre



Les acteurs économiques

ARTISANS ET COMMERCANTS

L'ANGELIQUE Maître Artisan Boulanger	Boulangerie, Pâtisserie, Multiservices	20 rue de la Girardière	05 16 82 94 68
ARBRES ET JARDINS DE GATINE DOSBAA Yohan	Elagage, abattage, taille et soins aux arbres	Les Burgaudières	06 82 23 29 50
ARNAUD AUTO SERVICES	Garagiste	12 Rue du Chemin l'Ane	05 49 95 37 15
AVDE M. TOURMAN	Alarme, Vidéosurveillance, Domotique, Electricité	La Tritière	06 99 66 34 66
AZAY ALLIANCE AUTO	Garagiste	Route de Parthenay	05 49 63 48 91
BODIN-BAUDET Sablage	Sablage	4 Le Ressac	05 49 95 32 95
CHOCOLATS ET DELICES DU POITOU	Chocolatier, pâtissier	35 Rue du Rabateau	05 49 70 26 90
COACH SPORT GATINE M. DINARD	Coach sportif Sport à domicile	2 le Pâtis	06 79 14 02 50
SARL GUYONNAUD AUDEBRAND	Froid, Plomberie, Electricité, Chauffage, Clim/PAC, Photovoltaïque	5 route des Clos	05 49 64 00 01
LA FROMAGERIE DUTHOUET	Fromagerie	3 Rue de Malvault	05 49 94 15 78
LATOUTOUNETTE	Toilettage chiens	2 rue de la Girardière	05 49 95 13 53
LE BARCELOS	Restaurant à spécialités Portugaises	12 Rue du Pontreau	09 54 97 42 71
LE RAMONEUR GATINAIS	Ramonage chaudière, cheminée, cuisinière, insert, poêle	34 Rue des Noues	05 49 64 25 85
LIM-BM	Travaux de charpente et de menuiserie – Chaudronnerie	20 Rue du Pontreau	05 49 70 03 37
Entreprise MIGEON & GIROUIN	Artisans maçons	Les Quatre Vents	05 49 95 32 95
MARCELO Joseph	Psychologue	Le Chaumeau	05 49 94 19 00
MECABOOST	Réparation, préparation piste, réglage motorcycle et achat revente de pièces au détail	15 La Vergne	06 31 81 51 71
MIGLIORE Nathalie	Coaching coiffure Relooking à domicile avec visualisation en 3D	5 l'Etang	06 68 18 79 79
NANOU DOG	Toilettage canin et félin à domicile	4 La Sicaudière	06 27 15 06 55
LEFEVRE Cyril	Préparateur esthétique automobile Bio	1 Beauvoir	06 95 15 09 81
MJ PEINTURE MENARD Julien	Peinture intérieur et extérieur	1 rue de Malvault	06 79 53 57 58
SARL PAILLAT	Couverture / zinguerie	19 rue du Rabateau	07 52 62 36 88
PINHEIRO Paulo	Artisan maçon	19 Route de la Maison Neuve	05 49 71 20 08
PLANET VITRES	Entreprise de propreté Nettoyage de vitres	7 Route de la Babinière	06 65 23 79 51
QUALY COM	Agenceur de commerces, de magasins, de bureaux	Les Bruyères	05 49 69 83 80
SARL AUMAND PALLUAU	Electricité- Plomberie- Chauffage- Zinguerie- Ramonage-Energies renouvelables	La Courtière	06 16 48 36 67
ST MENUISERIE AMENAGEMENT M. THIOUET	Menuiserie	5 Rue de Malvault	06 73 05 10 38
VERGNAUD Jean-François	Epicerie ambulante Produits frais	5 route de la Tritière	06 71 61 14 01
VIVIER Ludovic	Marchands de bestiaux	La Poupelinière	05 49 95 34 64
VRIGNAUD Stéphane	Chaudronnerie, fabrication, dépannage	La Fortière	05 49 63 56 90
WAUQUIER Eric	Jardinage, élagage, abattage, nettoyage, entretien de jardin, petits travaux et autres	6 Route de la Babinière	06 29 71 63 88

LES AGRICULTEURS

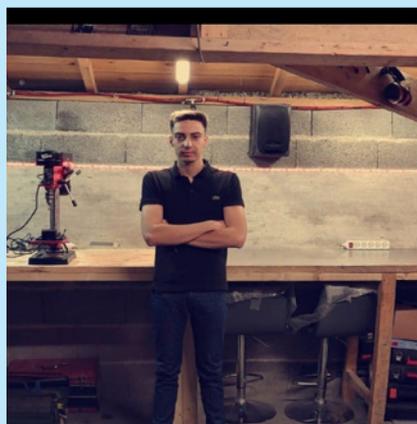
EARL Brilloux	Production Laitière (Prim Holstein) Viande Parthenaise	2 Chalenton
EARL Clisson	Viande Parthenaise	1 La Sicaudière
GAEC Les Berges du Thouet	Production viande Parthenaise et canards	Les Cudatières
GAEC Les Piles en Pierre	Bovins allaitants Blonde d'Aquitaine – Parthenaise	La Boutrochère
GAEC Les Rochers	Production Laitière Gavage de canard	La Pisonnière
GAEC Mouillepain	Production Laitière Ovins Viande Parthenaise	Mouillepain
EARL Vieil Azay	Production Laitière	Le Vieil Azay
Tony JAMAIN	Production Bovins et Ovins	Beaupuits
PIED Michel	Production caprins et bovins	La Guérinière
SCEA les Hameaux	Elevage caprins Viande Blonde d'Aquitaine	Les Blanchières
SCEA Ferme Biologique de la Millanchère	Production bovine et viande angus	La Millanchère
SICOT Jean-Hugues	Production caprins	L'Établerie

Si vous constatez un oubli, veuillez nous en excuser et prendre contact avec la Mairie.

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Aux Robinsons Gourmands	M. et Mme LAMOUREUX	La Rochelle	05 49 69 75 68	Chambres d'hôtes Table d'hôtes
	M. LECULEUR	La Mothe	05 49 95 34 23	Gîte

LES NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Pierre MOYNATON.
MECABOOST



Eric WAUQUIER



Yohan DOSBAA
ARBRES ET JARDINS DE
GATINE

L'École

La classe maternelle

En cette période trouble et stressante de pandémie de Covid-19, nous avons dû oublier les projets de fin d'année et apprendre à faire classe à distance avec nos élèves. Chaque enseignante est restée en contact avec les élèves de sa classe en les faisant travailler à distance et en leur proposant des défis par le biais de mails et de sites communs. Voici quelques défis proposés aux enfants de maternelle. Les retrouvailles d'après confinement ont été très appréciées par tous les élèves et par les enseignantes.



Grande section et cours préparatoire

Les élèves de GS/CP ont passé un après-midi en compagnie des résidents de la maison de retraite du Tallud pour partager un moment autour de jeux de société basés sur la couleur.



Les CE1 et CE2

Les élèves et les résidentes ont joué avec le temps !

Le mercredi 20 novembre 2019, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont accueilli quatre résidentes de l'EHPAD « Les feuillantes », situé au Tallud, pour une matinée sur le thème des jeux et des objets anciens. Élèves et résidentes ont découvert ou redécouvert ensemble de célèbres jeux de société ou de cartes tels que le jeu des petits chevaux, le jeu de l'oie, la bataille, le menteur et le jeu de 7 familles.

Les élèves ont pris plaisir à écouter ces dames raconter leurs souvenirs de jeunesse, et pour illustrer ce temps passé, une collection d'objets anciens se trouvait à leur disposition.



Les élèves ont observé, questionné et dessiné ces curieux objets en essayant de les situer dans le temps à l'aide d'une frise chronologique et du témoignage des résidentes. Ils ont également partagé un temps de lecture à partir de l'album richement illustré d'Yvan Pommaux, *Avant la télé*.

Pour remercier les résidentes de leur venue, les élèves ont réalisé un livret de dessins et de remerciements offert à la résidence.



Les CM1 et CM2

Pour cette année 2019 - 2020, nous sommes une classe de CM1-CM2 avec 29 élèves (19 CM2 et 10 CM1).

Nous avons participé à deux projets:

- le projet steeldrum avec la MPT de St Aubin le Cloud et les 6ème du collège Louis Merle à Secondigny. Nous avons découvert l'histoire de cet instrument de percussion et avons préparé un concert musical.

- le projet «habiter demain». Après une visite de notre village d'Azay-Sur-Thouet, nous avons fabriqué deux maquettes: une sur le thème «le quartier de l'amitié», l'autre sur le thème «aux herbes citoyennes».

Nous souhaitons remercier la mairie, l'APE, la Communauté de Communes, les maîtresses et les élèves pour tous ces projets.



Projet de l'année



Cette année 2020-2021, toutes les classes travaillent sur le thème du conte.

D'autres projets seront menés tout au long de l'année à savoir :

- piscine de la GS au CM2,
- Rugby pour les classes de CE et CM,
- la liaison avec la maison de retraite qui concerne toutes les classes par mail en raison des conditions sanitaires,
- Un projet d'écriture de chansons et chant choral avec Diff'art pour les classes de CE et CM

De gauche à droite

Evelyne Elsass (ATSEM), Brigitte Baudouin (ATSEM), Blandine Plaisant (enseignante CM), Simon Point (enseignant maternelle mi-temps), Isabelle Cerdan (enseignante CE et directrice), Elodie Meunier (Enseignante GS-CP), Anaïs Bluteau (enseignante maternelle mi-temps 1 journée CE), Ilhame Abdalaoui (AESH) et Camille Lemasson (AESH)

La bibliothèque

Ne pas oublier de lire

Annabelle, James, Jean-Louis et Jeanne vous accueilleront le mercredi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Venez avec vos enfants, il y a pour eux de nombreux livres à découvrir.

La bibliothèque est ouverte pour les scolaires qui viennent pour chercher des livres et autres lectures.

Pour les enfants de nombreuses collections sont à leur disposition, bandes dessinées diverses, mangas, romans ados, ...

Pour les adultes des séries diverses dont BD, romans, titres régionaux, loisirs, cuisine, ...

N'hésitez pas à nous demander ce que vous recherchez et nous ferons tout notre possible pour vous satisfaire.

Si vous aimez lire, venez nombreux pour nous rencontrer.



Les jeunes

Dispositif Argent de poche

Cette année, la commune a renouvelé le dispositif Argent de Poche. 10 jeunes ont pu en bénéficier en 2020. Pour la plupart, c'était leur premier petit boulot d'été. Durant une semaine, ils ont accompagné les employés communaux dans leurs différentes tâches (entretien de la voirie, nettoyage des massifs,...).

Les missions locales

« Rien ne se fera sans les jeunes. [Toute politique] ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire de nouvelles voies » Bertrand Schwartz dans son rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes remis au 1er ministre en 1981.

Les missions locales ont un rôle essentiel pour permettre aux jeunes d'avoir leur place dans la société et d'accéder à un emploi, comme à l'ensemble de leurs droits sociaux. Leurs missions sont de repérer et mobiliser les jeunes, accueillir et informer, orienter, accompagner à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours, appuyer au recrutement et à l'intégration du jeune dans l'emploi.

Garantie jeunes

Ce dispositif permet aux jeunes qui ne sont ni scolarisés ni en formation et sans emploi de bénéficier d'un accompagnement intensif pendant un an combinant une expérience professionnelle, des conseils, des ateliers collectifs et le versement d'une allocation.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire inscrire à la mairie. Le jeune obtient ainsi une attestation qui lui sera demandée lors de son inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

La politique jeunesse de la Communauté de communes

Les référents jeunesse

Leur mission s'est mise en place sous la mandature précédente par le découpage de quatre secteurs géographiques où un référent jeunesse intervient à hauteur d'un mi-temps par secteur (secteurs de Ménigoute, de Thénézay, de Parthenay et de Secondigny). Etienne BOICHARD, le référent jeunesse du secteur de Secondigny a démissionné en mars. Le poste est en cours de remplacement.

Parmi leurs différentes missions, on peut retrouver :

- L'accompagnement des projets individuels et collectifs des jeunes de 16 à 30 ans.
- L'accompagnement des projets en rapport avec la mobilité
- Le conseil à la création de juniors associations
- L'organisation de séjours de jeunes
- L'accompagnement à la création de conseil municipal de jeunes
- L'accompagnement au dispositif « projet initiatives jeunes »

Campus de projets

Le campus de Ménigoute a été inauguré en 2020. Celui de Thénézay devrait prendre vie en début d'année. Quant à celui de Secondigny (situé à proximité de la médiathèque communautaire), les travaux devraient commencer au début du 2^{ème} trimestre 2021, les travaux ayant été décalés du fait du confinement. L'espace Campus d'une superficie d'environ 140 m² pourrait accueillir un espace de coworking, un espace multifonctionnel, un bureau partagé, un espace modulable, un coin convivial, un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, un jardin.

Soutien Initiative Jeune

Ce dispositif porté par la communauté de communes permet de soutenir tout projet porté par des jeunes de 16 à 30 ans par une bourse de 1000 euros maximum.



Tarifs salle polyvalente

DESIGNATION DE LA LOCATION		PRIX COMMUNE *		PRIX HORS COMMUNE	
		1 JOUR	2 JOURS (CONSECUTIFS)	1 JOUR	2 JOURS (CONSECUTIFS)
REPAS, SPECTACLE NOCES, BANQUETS	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	275 €	390 €	390 €	500 €
	Grande salle	195 €	275 €	280 €	360 €
	Salle 100 m²	140 €	195 €	195 €	250 €
CONCOURS DE CARTES SOIREE DANSANTE (sans repas) MATINEE DANSANTE (sans repas)	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	170 €		230 €	
	Grande salle	110 €		170 €	
	Salle 100 m²	85 €		115 €	
REUNIONS ASSEMBLEES GENERALES	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	110 €		170 €	
	Grande salle	85 €		140 €	
	Salle 100 m²	60 €		85 €	
VIN D'HONNEUR DE MARIAGE	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m²)	100 €		145 €	
	Grande salle	80 €		120 €	
	Salle 100 m²	65 €		90 €	
Petite salle REUNIONS - ASSEMBLEES GENERALES		Gratuit			
Petite salle REPAS DE FAMILLE		60 €	85 €	85 €	110 €
Petite salle supplément accès espace traiteur		22 €	33 €	40 €	65 €
SONORISATION		11 €		22 €	
Chauffage du 15 octobre au 15 avril : - Petite salle : 15 € - Salle 100 m² : 20 € - Grande salle : 30 € - Ensemble locaux : 50 €		SUPPLEMENT LAVE VAISSELLE : 25 € (pour chaque manifestation)			

* Le prix «commune» s'applique aux familles résidentes dans la commune et pour leur usage propre.

Chaque location donnera lieu à l'établissement d'une convention contresignée par M. le Maire et l'organisateur qui à cette occasion devra remettre un chèque caution de 300 €. Un état des lieux contradictoire sera établi avant et après la manifestation et se fera obligatoirement le vendredi entre 15 et 16 heures et le lundi entre 9 et 10 heures en présence d'un agent communal. La location d'une salle pour les moins de 18 ans se fera sous la responsabilité et la présence (pendant toute la durée de la location) d'une personne majeure.

Une autorisation pour laisser la salle ouverte jusqu'à 3 h du matin doit être demandée en Mairie.

TARIFS LOCATION VAISSELLE A LA SALLE POLYVALENTE

Location de vaisselle pour la salle polyvalente:

Prix commune :

- Pour 1 à 50 personnes : 15 €
- Pour 51 à 200 personnes : 35 €
- Pour 201 à 350 personnes : 50 €

Prix hors commune:

- Pour 1 à 50 personnes : 20 €
- Pour 51 à 200 personnes : 45 €
- Pour 201 à 350 personnes : 60 €

Toute vaisselle cassée ou détériorée sera facturée 2 €.

TARIFS OPTION MENAGE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Les tarifs de l'option ménage pour la salle polyvalente

Ensemble des locaux (grande salle + 100 m²) : 250 €

- Grande salle : 190 €
- Salle de 100 m² : 130 €
- Petite salle : 60 €
- Cuisine : 70 €

Pour toute location de la salle polyvalente un chèque de caution pour le ménage sera demandé en fonction du tarif et ceci, en plus de la caution de location de salle.

Camping



Du 1^{er} mai au 30 septembre :

A la nuitée :

Adulte	2,50 €
Enfant jusqu'à 7 ans	1,00 €
Emplacement caravane, camping-car, tente	4,00 €
Branchement électrique	3,50 €
Chien	1,00 €
Taxe de séjour	0,20 €



AIRE CAMPING-CARS «CAMPING LES PEUPLIERS»

Les tarifs du 1^{er} mai au 15 octobre sont :

- Emplacement et branchement électrique : 7,00 €
- Taxe de séjour : 0,40 €/personne
- La gratuité du 1^{er} janvier au 30 avril et du 16 octobre au 31 décembre
- L'eau sera coupée en période hivernale

Les associations communales

AAPRAC Association Azéenne Petite Reine Artisans et Commerçants	M. LECULEUR Joël 05 49 95 31 53 / joel.leculeur@orange.fr
ACCA Association Communale de Chasse	M. BASTY Jean-René 05 49 95 30 68
Amicale des parents d'élèves et anciens élèves de l'école publique d'Azay sur Thouet	Mme FERJOU Nelly ape-azaysurthouet@hotmail.fr
Association Syndicale des Riverains du Thouet	M. FLEURY Jean-Louis
Association d'entraide de travail d'Azay sur Thouet «l'Azéenne» Groupement local d'action sanitaire de l'élevage de la commune d'Azay sur Thouet	M. PIED Michel 05 49 63 77 51
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	Mme BRILLOUX Marie-Françoise 05 49 95 32 21
AZAY FRANGLISH	M. SOULET Jean-Pierre 05 49 95 34 01 soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
AZAY-LOISIRS	Mme BASTY Christiane 05 49 95 30 68
AZAY PLANDO Association communale de pêche	M. SOULET Jean-Pierre 05 49 95 34 01 soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
Association Octo Sympho	M. VENDET Dylan octosympho@gmail.com
La Commune Libre de la Trébesse	M. BERUEL Olivier
FESTIV'AZAY	Mme FRAFIL Bérénice festivazay@gmail.com
La Florissante Société de Boules en Bois d'Azay sur Thouet	M. SOULET Jean-Pierre 05 49 95 34 01 soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
GATI FOOT	M. DUPONT Samuel et M. CLUZEAU Damien fpied@hotmail.fr
Le P'tit Cabaret	M. RUAULT Philippe 05 49 95 33 81 ph.ruault@orange.fr
Moto-Club Les Mouches de Gâtine	M. PINEAU Alain lesmouchesdegatine@gmail.com
Union Nationale des Combattants Section Azay sur Thouet	M. BRANCHU Camille 05 49 95 38 21

Les subventions 2020

Foyer Socio Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny	1800 €
MFR Bressuire	30 €
MFR FRECUL Secondigny	90 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres	90 €
Chambres des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne	30 €
MFR Moncoutant	60 €
Les Restaurants du Cœur pour les Jardins du Cœur de Secondigny	200 €
FNATH section Parthenay	60 €
Association Un Hôpital pour les enfants	60 €
Banque Alimentaire des Deux-Sèvres	150 €
Association Française des sclérosés en plaques	60 €
La Ligue contre le Cancer	60 €
APF France Handicap	60 €
France Alzheimer 79	60 €
Amicale des Donneurs de Sang du secteur de Secondigny	150 €
Amitié, Coopération Solidarité avec Elavagnon (Togo)	230 €
Société de Pêche le Gardon Gâtinais de Secondigny APPMA	90 €

Secours Populaire Français	100 €
Secours Catholique Caritas France	100 €
ADMR Nord Gâtine	50 €
AAPRAC	100 €
ACCA	100 €
APE AZAY SURTHOUET	1800 €
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	100 €
AZAY FRANGLISH	50 €
Azay-Loisirs	50 €
AZAY PLANDO	150 €
La Commune Libre de la Trébesse	100 €
FESTIV'AZAY	100 €
Association d'entraide de travail Azay Sur Thouet	50 €
Le P'tit Cabaret	150 €
Octo'Sympho	100 €
Gâti-foot	1 500 €

Pour prétendre au versement de la subvention, les associations doivent faire une demande, fournir un bilan financier et un rapport d'activités de l'année écoulée.

Association des Amis de Notre Dame de L'Agenuillée



Cette année sera marquée par la fermeture obligée de la chapelle du 17 mars au 11 mai pour confinement de la population suite à la pandémie de la covid-19 en France. De mémoire d'homme, personne ne se souvient d'une fermeture aussi longue. Certaines cérémonies ont dû être annulées ainsi que le concert d'orgue qui devait avoir lieu le 25 juillet. Nous devons fêter les 20 ans de l'arrivée de l'orgue dans cette chapelle. Et, nous ne savons pas à ce jour si celui-ci sera reporté en 2021.

La participation aux différentes cérémonies a chuté contrairement à la neuvaine de septembre qui s'est maintenue. Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo clémente du 15 août et des deux dimanches de la neuvaine ; ce qui nous a permis de sortir des chaises sur l'esplanade car nous n'aurions pas pu mettre tous les pèlerins à l'intérieur à cause des distanciations obligatoires.

Pas de gros travaux à envisager pour cette année, seulement l'entretien habituel. Merci d'ailleurs à toutes les personnes qui contribuent à la vie de ce Sanctuaire Marial (entretien intérieur et extérieur, équipes spirituelles...) et à la municipalité d'Azay pour sa subvention annuelle.

Pour information, le planning des offices est affiché à l'intérieur de la chapelle.
Bonne et Heureuse Année 2021 !...



Quelques dates :
Messe solennelle du 15 août
Pèlerinage neuvaine du 05 au 13 septembre

Association des Parents d'Elèves

L'APE A BESOIN
DE VOTRE SOUTIEN

Nos missions

- Établir un lien social avec les familles et communiquer avec l'équipe enseignante.
- Trouver de nouvelles idées, des animations pour nos enfants, besoin de votre aide ponctuelle ou simplement la faire connaître aux autres parents.
- Développer les actions en faveur des enfants telles que des manifestations, des ventes pour permettre le financement des différents projets scolaires en diminuant la participation financière des familles.

Grâce à l'apport financier de la municipalité, l'Association des Parents d'Elèves a pu financer ces dernières années, des équipements pour la cour de l'école et les sorties scolaires.



*Damiën Rousseau
et Olivier Basty
(vice-président)*



*Nelly Ferjoux (présidente), Virginie Allain, Bénédicte Piet
et Pierricka Devincenzi (trésorière)*



*Pascaline Veillon
(secrétaire)*



David Jasmin



*Valentine Giret (vice secrétaire),
Natacha Larcher (vice trésorière) Julien Piet et Elodie Colavitti*

Nous espérons pouvoir
organiser cette année

Vide grenier en avril 2021
Fête de l'école fin juin

Retrouvez-nous toute l'année pour les ventes ponctuelles : chocolats de Noël, fromages de chèvre, pizzas, burgers... et jus de pommes une fois par mois. Nous vous proposons la location de matériel (plancha, friteuses, percolateur, machine à hot-dog et jeux en bois).

Pour nous contacter, c'est très simple :

- Boîte aux lettres de l'APE à la grille de l'école
- Page Facebook : APE Azay-sur-Thouet
- Contacts : 06 77 92 03 53 ou 06 74 50 26 86

AzayPlando

Malgré les perturbations engendrées par les mesures sanitaires, des pêcheurs se sont adonnés à leur sport favori.

Azayplando assure la gestion de la pêche dans le plan d'eau communal et est composée d'une douzaine de membres bénévoles dont 4 conseillers municipaux.

La pêche dans le plan d'eau communal est ouverte à toute personne ayant acheté une carte en vente dans les bar-restaurants de la commune, ainsi qu'à la boulangerie.

Le permis « rivière » n'est pas nécessaire.

Un panneau de renseignements à l'entrée du plan d'eau donne plus de détails.

Pour la saison 2020, l'alevinage a permis de mettre dans le plan d'eau :

Gardons : 80 kg

Tanches : 30 kg

Sandres : 15 kg

Pour un montant de : 883,20 €



L'ACCA

Cette année, le nombre de chasseurs est stable,

Avec le confinement, il n'y a pas eu de repas annuel au mois de Mars. En espérant se retrouver le 21 mars prochain.

Pour les battues, toujours autant de chasseurs sont présents, malgré les restrictions sanitaires. Avant les battues, il n'y a pas de casse-croute, seulement les consignes de sécurité obligatoires, sont données dehors dans la cour de la maison des chasseurs.

Les membres de l'ACCA souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2021.

Le Président



Festiv'Azay

Malgré une année 2020 sans rendez-vous, sans fête, sans animation, les membres du comité des fêtes restent confiants et espèrent développer leurs activités et la vie dans la commune en collaboration avec les autres associations.

Maintenant que 2021 pointe le bout de son nez.

Nous espérons que nos projets vont enfin voir le jour, pour partager pleins de moments avec vous.

Ainsi, nous travaillons déjà :

- Sur une rencontre inter-bourg, regroupant plusieurs communes qui sont Allonne, Le Retail, Pougne Hérisson, Vernoux en Gâtine ...le 12 juin.
- Sur notre Edition d'Azay en fête le 28 août.
- La soirée de Noël en Décembre.
- Et sur d'autres idées encore en réflexion.

Festiv'Azay vit grâce à l'implication de ses membres du bureau, des membres actifs, des bénévoles occasionnels, de la municipalité et de ses partenaires locaux.

Sans eux, ce ne serait pas possible.

Alors si vous aussi vous aimez la vie associative, vous avez des idées d'animations, vous avez quelques heures à nous consacrer, rejoignez l'équipe du comité des fêtes pour que notre village continue à être dynamique et convivial.

Votre aide sera la bienvenue.

Il vous suffit de nous envoyer un message :
festivazay@gmail.com

Ou de contacter un de nos membres.

Sonia: 06.87.44.77.64

Bérénice : 06.22.98.89.90

Jean-Charles: 06.72.14.69.67

Suivez nous sur notre page FACEBOOK : 
Festiv'Azay Comité des fêtes Azay sur Thouet
@festivazay

Nos membres : Bérénice F, Corinne M,
Jean-Charles J, José M, Marie-Hélène R,
Philippe G, Stéphanie B, Sonia C.

Pour la Section Jeune : Enzo J, Inès H, Joris G, Louise F, Solène B.



Festiv'Azay

Union Nationale des Combattants

L'année 2020 fut pauvre en manifestation en raison de la pandémie Covid 19.

L'assemblée générale a eu lieu le 25 janvier avec une bonne participation des adhérents, 24 hommes et 23 femmes dont 4 veuves. Elections du tiers sortant ; sont réélus : Bonnet Michel, Fourré Jean, Vallet Marie-Thérèse et Branchu Camille.

La section a recruté deux nouveaux porte drapeau en la personne de Jean-Louis Fleury et Giovanni Boidé.

Les festivités 2021 prévues selon la situation de la pandémie de la Covid-19 :

- 30 janvier : assemblée générale salle polyvalente
- 25 avril : journée des déportations à Neuvy-Bouin
- 8 mai : armistice 39-45
- 25 juillet : repas champêtre
- 11 novembre : repas salle polyvalente
- 5 décembre : cérémonie cantonale à Vernoux en Gâtine



Budget participatif

A Azay sur Thouet, deux projets étaient proposés dans le cadre du Budget participatif 2020.

Après dépouillement des 90 000 votes numériques et papiers des deux-Sévriens, 80 projets sur 193 ont été retenus.

L'enjeu était leur financement à hauteur de 80% par le département.

Le projet porté par l'amicale intercommunale La Marouette est retenu avec 578 votes. 11^{ème} sur 50 projets dans la tranche 1.—projet de 1 à 15 000 €. Le projet N° 502, « Sécuriser le déplacement des randonneurs » prévoit le prolongement d'un aménagement sécurisé pour les randonneurs pédestres, équestres et les cyclotouristes de la RD 949 bis jusqu'au GR 364 chemin de l'Établerie.

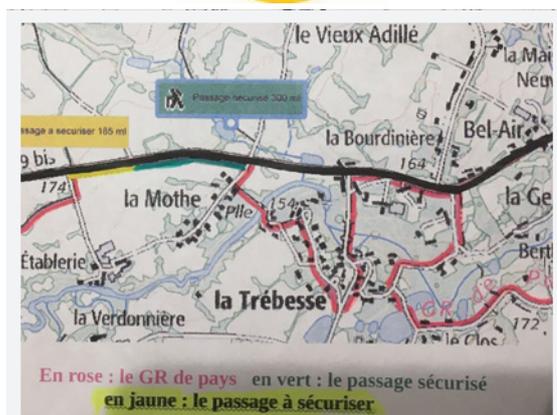
Le projet N°381 « Délace-Thouet » a obtenu 684 votes, 13^{ème} sur 43, projets proposés dans la tranche 3—projet de 50 000 à 100 000 €. Seulement cinq projets éligibles dans cette catégorie. Aucun n'a été retenu en Gâtine. La présentation du parcours de marche pieds nus, le 29 et 30 août, avait pourtant conquis les visiteurs.

Les auteurs des deux projets remercient tous les habitants qui se sont mobilisés pour les soutenir.

684



578



Octo Sympho

En 2019, l'association Octo Sympho toujours soucieuse de promouvoir les musiques électroniques dans une démarche éco-responsable, a mis en place son premier festival. Après des mois de travail, avec le soutien du département, de la région et de nombreux partenaires, Les Champs Sonores ont pu voir le jour les 9 et 10 août 2019. Sous le slogan «la musique de club dans ton champ», l'idée était de réunir deux soirs, artistes locaux et artistes renommés, sur deux scènes différentes : une arène dub et une scène techno tout en gardant l'âme des soirées précédentes de l'association. Si le festival a accueilli 1800 personnes en deux jours, le mot d'ordre est avant tout : l'écologie. C'est pourquoi l'accent a été mis sur le tri des déchets, l'utilisation d'éco-cup, mais également une nourriture proposée 100% locale d'un maraîcher voisin, ou de producteurs des environs, des bières de brasseries des Deux Sèvres et un marché de producteurs locaux le samedi au camping.

Très heureux de la réussite de cette première édition à Champdeniers St Denis, l'association a souhaité rééditer ce rendez-vous en 2020 sur le même terrain. Le coronavirus a eu raison de l'événement qui a finalement été annulé en juillet dernier. Déçus mais pas découragés, la 3^{ème} édition se tiendra donc les 6&7 août 2021 sur de nouvelles terres gâtinaises.



Toutes les photos et informations sont à retrouver sur la page Facebook Octo Sympho.

Gati-Foot 2020-2021

Jeunes - Seniors - Garçons – Filles, tous ensemble vers le même but !



Après une saison 2019/2020 au goût amer car inachevée, nos 350 licenciés ont pu rechausser les crampons pour ce nouvel exercice.

Pour cette nouvelle saison, nous avons souhaité étoffer notre encadrement auprès des plus jeunes avec le recrutement d'un apprenti BMF Cindie Marsault et d'un volontaire en service civique, Kévin Mege. De plus, pas moins de 8 éducateurs bénévoles ont suivi des modules de formation pendant les vacances de la Toussaint afin d'augmenter la qualité d'encadrement de nos plus jeunes.



Le début de saison des U7/U9 a été marqué par la rentrée du foot, une cinquantaine d'enfants ont répondu présents ce qui fait toujours de Gati-Foot le club le plus important de notre secteur Gâtine. 6 éducateurs interviennent sur la catégorie, nous sommes donc en mesure d'accueillir encore plus d'enfants pour ceux qui souhaiteraient débiter en cours de saison.

Du côté des U11/U13, nous retrouvons 3 équipes par catégorie. L'encadrement est assuré par 9 éducateurs pour la plupart formés et issus de nos équipes seniors, preuve d'un bon investissement. Beau challenge pour notre équipe 1 U13 qualifiée pour le niveau D1 en compagnie des 16 meilleures équipes du département.

Pour nos ados, la saison dernière fut exceptionnelle avec deux maintiens en U15 R2 et U16 R1 et une accession en U17 R1 ! Rare pour un club de notre dimension, nous possédons deux équipes au plus haut niveau avec les plus grosses écuries de la ligue Nouvelle-Aquitaine (Chamois Niortais, Poitiers, Limoges, Guéret...). Nous allons tenter de maintenir ces niveaux tout en intégrant quelques U17 en catégorie seniors.

Nouveau projet pour cette saison, nous souhaitons lancer une Ecole Féminine de Football sous l'impulsion de Cindie. Après des passages au sein des écoles et une porte ouverte, nous avons eu le bonheur de pouvoir composer une équipe U11/U13 pour le premier plateau de rentrée. Nous souhaitons encore étoffer cet effectif afin de perdurer dans le temps. Les filles intéressées sont invitées à venir découvrir la pratique « entre filles » les lundis soir lors de séances découverte.



Du côté des seniors, la saison dernière reste frustrante avec l'arrêt des championnats alors que nous étions en course pour l'accession. Il faut repartir au niveau D2, D4 et D5 pour nos 3 équipes avec un effectif rajeuni par l'apport de nos U18. Loïc Richard, diplômé BEF, reste l'entraîneur général. Nous saluons l'arrivée d'un nouvel entraîneur pour notre Réserve A, Stanislas Germain en remplacement de Jérôme Bacle qui a souhaité passer la main.

La crise sanitaire n'aura pas été sans impact pour nos manifestations. Si nous avons pu transformer notre soirée fruits de Mer en plats à emporter, nous avons été contraints d'annuler notre journée des partenaires, le tournoi U15/Seniors, notre soirée cabaret, le tournoi U11/U13, le projet des 100 ans du club avec Pom'Expo et le concours de palets. Nous avons tenté de nous adapter en proposant une randonnée gourmande qui a également dû être annulée par la préfecture. Nous restons mobilisés et réfléchissons à de prochaines manifestations possibles.

Pour tous renseignements sur les inscriptions, prendre contact auprès de Flavien Pied 06-76-77-83-74 ou fpied@hotmail.fr

Site internet : <http://gati-foot.footeo.com> ou page facebook @GatiFoot

L'équipe dirigeante

Le gardon gâtinais

Association pour la Pêche et la protection du milieu aquatique

Le Gardon Gâtinais, association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique se doit en vertu de l'article 5 de ses statuts :

- De participer activement à la protection des milieux aquatiques
- De participer à la gestion de ses droits de pêche
- D'intervenir dans les actions de mise en valeur piscicole
- De favoriser les actions d'information
- De promouvoir des actions d'éducation et de promotion du loisir pêche.

Notre association s'est donc attachée au cours de l'année 2020 à mettre en avant des actions répondant aux missions dont elle a la charge.

Actions en direction des jeunes :

Forte de sa réussite en 2020, notre association, aidée en cela par trois autres sociétés de pêche « La Brème » de PARTHENAY, « La Gaule » du TALLUD et « La Carpe » de GOURGE, va reconduire en 2021 l'Atelier Pêche Nature. Là encore, cette initiation a remporté un vif succès et les jeunes, encadrés par des bénévoles, ont su montrer leur vif intérêt pour ce loisir qu'est la pêche. Ce n'est pas moins de 15 jeunes qui se sont inscrits et qui ont suivi avec assiduité les cours de cet atelier encadré par un moniteur de la Fédération Départementale.

2020 a aussi vu se concrétiser pour une nouvelle fois l'organisation de la fête de la pêche à l'Etang de la Berlière à SAINT PARDOUX-SOUTIERS. Cette initiative a permis aux jeunes de clôturer les cours de pêche de façon attractive et ludique avec remise de matériel de pêche et une carte de pêche gratuite pour 2020.

Actions en direction de la protection de l'environnement :

Cette année encore, les bénévoles de notre société ont participé activement à l'entretien des berges et à l'amélioration du milieu, notamment par le remplacement des planches de passerelle à la Maison des Pêcheurs.

Ces travaux se sont réalisés sur les cours d'eau dont nous avons la charge, mais aussi et surtout sur le site du Moulin des Prés, devenu pour nous notre territoire, un site incontournable.

Par ailleurs, des alevinages en respect avec les règles et la protection du milieu ont été réalisés tant sur le plan d'eau des EFFRES que sur le THOUET.

Actions promotionnelles :

Pour réaliser toutes les actions citées ci-dessus, les bénévoles de notre association participent activement à la mise en place de nombreuses manifestations (concours de pêche, loto...) et une fois encore, nos bénévoles ne seront jamais assez remerciés pour leur concours, sans eux rien ne pourrait se faire. Vu les circonstances sanitaires, toutes nos manifestations ont été annulées cette année, malgré cela notre association a réalisé une légère augmentation de vente de cartes de pêche.

Projets 2021 :

- Entretien et amélioration des rives et du site du Moulin des Prés
- Promotion du loisir pêche notamment en direction des jeunes adhérents
- Alevinage en truite arc-en-ciel pour satisfaire les pêcheurs.

Le Président
P. DIEUMEGARD

La Banque Alimentaire

La Banque Alimentaire apporte un complément alimentaire aux foyers les plus démunis et lutte contre le gaspillage. Elle recueille gratuitement des denrées ou produits alimentaires qui sont ensuite partagés entre les associations caritatives qui les redistribuent aux personnes aidées.

Les approvisionnements se font toute l'année auprès de l'Union Européenne, de l'État, des producteurs, transformateurs et distributeurs agroalimentaires des Deux-Sèvres et de la Grande Région.

Il s'agit notamment de collecter, de préserver du gaspillage et de récupérer partout où cela est possible, toutes denrées ou tous produits alimentaires, retirés du marché pour diverses raisons (défaut de présentation, d'étiquetage, de calibrage, etc...) mais parfaitement consommables et conformes aux normes légales et réglementaires



en matière d'hygiène alimentaire (fabrication, conservation, conditionnement, distribution...).

En 2019, la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres a distribué 872 tonnes de produits représentant 1.740.000 repas à plus de 39 associations, centres communaux d'action sociale et centres intercommunaux d'action sociale, répartis dans tout le département, aidant ainsi plus de 15 000 personnes.

Pour assurer sa mission, la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres est accompagnée financièrement par les collectivités locales, notamment le département et les communes.

Le Président

Jean-Michel PEROU



Les jardins du cœur

Chantier d'insertion des restaurants du cœur

La Bironnière 79130 Secondigny



la Communauté de communes de Parthenay Gâtine. Tous les légumes sont exclusivement distribués gratuitement à l'ensemble des bénéficiaires des Restaurants du Cœur au travers des 20 centres de distribution des Deux Sèvres.

La production de l'année passée est de 25T de légumes. Cette année, en raison de la COVID, nous avons annulé nos journées portes ouvertes programmées en mai 2020 pour la vente de plants de légumes et de fleurs. Au-delà de la vente, ces journées étaient aussi l'occasion pour les salariés d'aller à la rencontre d'un large public, de valoriser leur savoir-faire et d'échanger autour de leur travail. Nous espérons renouveler cette opération en mai 2021.

Les jardins du Cœur de Secondigny accueillent et accompagnent des salariés appelés communément « jardiniers », résidant sur la communauté de communes Parthenay-Gâtine, en insertion pour les aider à mieux repérer les freins à leur insertion professionnelle et à tenter d'y remédier.

Tous les salariés signent un contrat à Durée Déterminée d'Insertion à 24 heures / hebdomadaires de 4 mois pouvant être renouvelé dans la limite de 24 mois. Deux encadrants techniques et socio-professionnels sont présents sur le site pour les accompagner pendant toute la durée de leur contrat.

Le support du chantier d'insertion est le maraîchage sur une surface de 6 hectares mis à disposition par



Comité de jumelage

Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)



L'année 2020, si elle a bouleversé les projets d'animation et de manifestations de l'association diminuant les ressources financières, n'a cependant pas trop affectée les projets sur le terrain togolais. Ainsi sur les adductions d'eau prévues pour cinq villages ou quartiers d'Elavagnon, trois sont complètement réalisées, les bornes fontaines en service, les deux dernières sont en cours et devraient être achevées dans les premiers mois de 2021.

Les tranchées sont creusées manuellement par les bénéficiaires des adductions d'eau, à défaut d'argent ils participent ainsi au financement des projets par l'apport de main d'œuvre



Les toilettes du lycée sont terminées et celles de l'école publique du quartier Kémérída devraient être mises en service l'année prochaine

Une nouvelle série de tables-bancs pour les écoles, collèges et lycée est fabriquée sur place.

Néanmoins nous avons du revoir notre contribution pour ces dernières choisissant d'attribuer 500 euros pour aider à la lutte contre la COVID 19. Ainsi les groupements de femmes ont fabriqué sur place 375 litres de savon liquide (15 bidons de 25l) et cousu 750 masques ; savon et masques ont été répartis en présence des autorités locales à Elavagnon même et sous la responsabilité des chefs de village ailleurs.



Une opération collecte de papier pour financer les projets (accès à l'eau, sanitaires, équipements scolaires....) est à nouveau en cours.

Contact : 06 83 66 72 49

Il n'y a pas de petite contribution, chaque euro compte et est intégralement utilisé pour la réalisation des projets. Merci à tous nos partenaires, à tous et aux communes (Allonne, Azay sur Thouet, Neuvy-Bouin, Le Retail, St Aubin-le-Cloud, Secondigny, Vernoux-en Gâtine pour un total de subventions de 1300 euros)

Chacun peut contribuer au projet d'accès à l'eau potable en faisant un don en se rendant sur le site

<https://www.helloasso.com/associations/acse>

La mission prévue en novembre 2020 a été annulée. Espérons qu'elle sera possible en 2021, toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact au 05 49 95 85 54. Précision importante : chaque participant finance en totalité déplacement, visa et frais de séjour



POINT
INFO
SENIORS

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet unique d'informations pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

Pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

Pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

Vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

Vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

Avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),

Avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple : groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse : 33 rue Louis Aguillon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous

Activ'seniors

L'année 2020 restera dans les annales pour Activ'Seniors !! Mais qu'est-ce qu'Activ'Seniors ?



Explication : La maison Dorêt regroupait dans les mêmes locaux :

l'accueil de jour et les animations proposées aux personnes qui sont à domicile.

Pour éviter toute amalgame, les animations de la MGD ont été délocalisées et ce transfert a été pour nous l'occasion de changer de nom : Activ'Seniors !

Activ' car nous sommes actifs en faisant des ACTIV'ités et Seniors pour cibler le public concerné par ses animations.

Rien ne change. Nous proposons toujours des remue-méninges une fois par mois le deuxième mercredi à la salle des associations.

Une dictée est prévue à chaque début de séance.

Notre maître mot : la convivialité, l'entraide et la bonne humeur.

Alors si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 05.49.63.12.62 ou par mail à activ.seniors79@gmail.com.

L'activité coûte deux euros et vous êtes libres de venir quand vous le souhaitez.

A bientôt

Nicolas Bonnifait, chargé d'animation et de développement d'Activ'Seniors.

Prévention

*cambrillages : pensez à prévenir lors de votre séjour extérieur, même pour une courte durée par le biais du document Opération Tranquillité Vacances (OTV) disponible sur internet à l'adresse suivante <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>, en mairie ou encore à la gendarmerie. Éviter de mentionner vos départs en vacances sur les réseaux sociaux, laissez les clés à vos voisins dans la mesure du possible pour faire ouvrir et fermer les volets en journée.

*pré-plaintes en ligne : victime d'une infraction qui ne nécessite pas de constatation, rendez-vous sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/france/> pour effectuer une pré-plainte en ligne.

*escroqueries sur internet : ***RAPPEL*** ne communiquer en aucun cas vos coordonnées bancaires / ne pas répondre aux mails douteux sans avoir vérifié l'identité du correspondant.

démarchages à domicile : touchant principalement les personnes vulnérables ou âgées, faites appel à nos services et/ou la mairie.

Poster for Gendarmerie Nationale 'AGEND ET VOUS' campaign. The poster features the text: 'GENDARMERIE NATIONALE', 'AGEND ET VOUS', 'PRENEZ RENDEZ-VOUS, PAR INTERNET, AVEC LES GENDARMES DANS LA BRIGADE DE VOTRE CHOIX'. It includes icons of a smartphone and a laptop, and the text 'DEPUIS LE PORTAIL L'ANNUAIRE.SERVICE-PUBLIC.FR'. At the bottom, there are social media icons (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn) and the GENDinfr.fr logo. The bottom right corner has the slogan 'Ma gendarmerie en ligne!' and logos for the Ministry of the Interior and the Gendarmerie Nationale.

Maison de l'Emploi

et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriales multisectorielles
- La plateforme mobilité « SOS Déplacements »
- La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics
- La participation au projet jeunesse
- La mise en oeuvre du dispositif « argent de poche »
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale



Maison de l'Emploi et des Entreprises
de Parthenay et de Gâtine

13 boulevard Edgar Quinet,
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

www.mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À SECONDIGNY
Antenne CCPG
Tous les jeudis après-midi

L'amicale des donneurs de sang



En cette année 2020 bien difficile pour tout le monde, nous avons besoin de vous qui avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé pour venir rejoindre les donneurs de sang de notre secteur de Gâtine. Nos cinq collectes annuelles ont connu un net recul dû au confinement et aux craintes de contamination. Pourtant, toutes les mesures sanitaires sont respectées lors des collectes, la collation est simplifiée mais nous vous accueillons toujours en toute convivialité de 16 H à 19 H.

Afin de respecter la distanciation physique, l'EFS ne souhaite plus que nous utilisions la salle intercommunale de Secondigny. Nous serons désormais dans la salle Alauna et à la salle polyvalente de Saint Aubin le Cloud. Nous assurons toujours également des rendez-vous en plasma à Niort en co-voiturage grâce à Guillaume Devincenzi que vous pouvez contacter au 06 70 06 76 41.

Nous vous attendons nombreux pour ce geste de générosité et de solidarité aux dates suivantes :

Mardi 9 FEVRIER à SECONDIGNY
Mardi 6 AVRIL à ST AUBIN LE CLOUD
Mardi 20 JUILLET à SECONDIGNY
Mardi 28 SEPTEMBRE à ST AUBIN LE CLOUD
Mardi 21 DECEMBRE à SECONDIGNY

MERCI POUR TOUS LES MALADES

La présidente,
Lysiane DESCHAMPS,
tél 05 49 95 64 22

LES PATIENTS ONT BESOIN DE SANG À TOUT MOMENT !



DONNER SON SANG POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DANS LE MONDE



F.N.A.T.H.

Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE

Le bureau : Président : Christian GROLEAU, Vice-Pdt : Daniel BARCO,
Trésorière : Marie Noëlle SOUCHET, Trésorière adjointe : Nicole POVERT
Alain GRELIER, Régis FILLON, Serge JANOUIN

C'est une organisation privée, neutre et indépendante.

Elle fut fondée en 1921 par les mutilés du travail pour améliorer les conditions de vie des victimes d'accidents au travail et leurs familles.

Elle accompagne, sur l'ensemble du territoire, les personnes accidentées de la vie.

C'est un acteur incontournable du mouvement social, association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret en date du 2 août 2005 publié au Journal Officiel du 6 août 2005), la Fnath s'engage à soutenir les victimes d'un accident de la vie (accidentés, malades, personnes handicapées), etc.

C'est le porte-parole de ses 100 000 adhérents qui la soutiennent et de ses sympathisants.

Des avancées qui protègent tous les citoyens, une expertise et une expérience au bénéfice de tous.

Des professionnels et des bénévoles au service des accidentés de la vie présents partout en France, au travers des nombreuses structures interdépartementales et de ses sections locales. Elle accueille toute personne qui souhaite bénéficier des services de l'association et soutenir l'action de la Fnath en faveur des personnes accidentées, handicapées ou malades.

C'est aussi... des services ouverts à tous les adhérents, c'est la force d'une association mutualiste et solidaire.

LA FNATH, pour moi, pour toi, pour tous... grâce à vous ! Parce qu'à la Fnath on y vient pour soi, et on y reste pour les autres, envie de faire quelque chose d'utile, de soutenir une cause qui nous concerne tous, de manifester sa reconnaissance...



Communauté de Communes



Parthenay-Gâtine nous accompagne dans notre quotidien !

Azay-sur-Thouet fait partie des 38 communes qui composent aujourd'hui la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Soucieuse d'être à vos côtés, Parthenay-Gâtine vous accompagne au quotidien en vous offrant des services publics et des animations de qualité.

Le Relais enfance

Parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ou d'un accompagnement à la parentalité. Assistante maternelle ou parent employeur, vous avez besoin d'information et/ou d'accompagnement.

Le Relais enfance est là pour répondre à toutes vos questions. Ouvert à tous et gratuit, il est animé par une professionnelle de la petite enfance.

Le Relais organise aussi des **matinées d'éveil ouvertes aux jeunes enfants, accompagnées d'un adulte** (professionnel ou en famille). Ces rencontres favorisent les échanges, l'entraide, l'enrichissement pour les jeunes enfants comme pour les adultes.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'antenne du Relais Enfance de votre secteur :

Par tél : 05 49 95 76 10
Les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30 /
les mercredis de 9h à 12h / les jeudis de 17h à 20h
pendant les périodes scolaires
Mail : rpe-secondigny@cc-parthenay-gatine.fr

Les écoles

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine gère les bâtiments scolaires des écoles publiques, les activités périscolaires et les accueils éducatifs périscolaires agréés (AEPS).
A l'école d'Azay-sur-Thouet, six agents proposent des animations de qualité dans le cadre des activités périscolaires et des AEPS.

L'inscription à l'école et la restauration scolaire sont gérées directement par la commune.

Affaires scolaires, antenne de Secondigny –
La Guichetière – Tél. : 05 49 95 60 16
scolaire@cc-parthenay-gatine.fr

La médiathèque de Secondigny

La médiathèque de votre secteur est située à Secondigny.

Elle fait partie du réseau des médiathèques communautaires de Parthenay-Gâtine, qui regroupe aussi Parthenay et Pompaire.

Grâce au réseau, **vous pouvez emprunter un ouvrage à Secondigny, mais aussi faire venir un livre, CD ou DVD depuis Parthenay ou Pompaire.** Vous pourrez venir le retirer à la médiathèque de Secondigny.



Retrouvez tout le catalogue :
www.mediatheque.cc-parthenay-gatine.fr

Médiathèque de Secondigny, 21 rue de l'Anjou.
Tél : 05 49 94 90 42.
Mardi de 14h à 18h / Mercredi de 10h à 12h et de
14h à 18h / Vendredi de 14h à 18h / Samedi de
9h30 à 12h30

Biblio chez soi, le portage de documents à domicile



Ce service s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire de Parthenay-Gâtine, dont Azay-sur-Thouet, qui ne peuvent pas se déplacer de façon temporaire ou permanente.

Vous pouvez accéder à l'ensemble du catalogue (BD, livres, CD, DVD, presse) du réseau des médiathèques communautaires de Parthenay-Gâtine. :
www.mediatheque.cc-parthenay-gatine.fr

Il vous suffit de **contacter le service Biblio chez soi ou la médiathèque de Secondigny** pour fixer un premier rendez-vous.

Biblio chez soi : 06 03 33 57 36/
biblio-chezsoi@cc-parthenay-gatine.fr
Médiathèque de Secondigny : 05 49 94 90 42.

Instruction des autorisations d'urbanisme

La commune d'Azay-sur-Thouet est adhérente au service communautaire « Instruction des autorisations d'urbanisme ».

- **Renseignements/conseils**

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison et vous devez déposer un permis de construire, une demande préalable de travaux. **Le service communautaire « Instruction des autorisations d'urbanisme » vous accompagne et vous conseille pour monter votre dossier.**

- **Circuit d'instruction du dossier**

Une fois votre dossier finalisé, vous déposez votre demande dans votre Mairie, qui l'enregistre.

La Mairie transmettra votre demande au service « Instruction des autorisations d'urbanisme ».

Après examen, ce dernier proposera au Maire de votre commune d'accorder ou de refuser l'autorisation d'urbanisme.

Ce dernier prendra alors l'arrêté d'accord ou de refus et vous transmettra la décision.

Service Instruction des autorisations d'urbanisme, 7 rue Béranger à Parthenay
Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30.
Tél. : 05 49 94 90 13
urbanisme-ads@cc-parthenay-gatine.fr

Le soutien à domicile

Le Centre intercommunal d'action sociale de Parthenay-Gâtine propose un service de soutien à domicile. Il a pour mission d'accompagner les personnes âgées ou handicapées, à domicile, en leur apportant une aide pour la gestion du logement, l'accomplissement des actes essentiels de la vie, un soutien moral et psychologique.

CIAS, antenne de Secondigny – La Guichetière -
05 49 95 78 75

Suivez tous les services et l'actualité de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine :

cc-parthenay-gatine.fr



Facebook : Communauté de communes Parthenay-Gâtine

TROMBOSCOPE DES ÉLUS 2020/2026

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PARTHENAY-GÂTINE



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

Le bureau communautaire

Président



Jean-Michel PRIEUR
PARTHENAY

1^{er} Vice-Président



Jany PERONNET
SECONDIGNY

En charge du développement économique industriel et artisanal.

2^e Vice-Président



Claude BEAUCHAMP
PARTHENAY

En charge du développement économique agricole et agroalimentaire.

3^e Vice-Président



Alexandre MARTIN
FÉNERY

En charge de la jeunesse et de la citoyenneté.

4^e Vice-Président



Patrice BERGEON
SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

En charge de l'inclusion environnementale aux politiques publiques.

5^e Vice-Présidente



Chantal CORNUAULT-PARADIS
THÉNEZAY

En charge de l'enfance et du scolaire.

6^e Vice-Président



Guillaume CLEMENT
LA-FERRIÈRE-EN-PARTHENAY

En charge de l'animation et valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental, matériel et immatériel, et des pratiques artistiques.

7^e Vice-Présidente



Magaly PROUST
PARTHENAY

En charge de la solidarité et la santé et de la petite enfance.

8^e Vice-Président



Emmanuel ALLARD
ALLONNE

En charge de la qualité des équipements, infrastructure et innovation numérique.

9^e Vice-Présidente



Marie-Noëlle BEAU
CHÂTILLON-SUR-THOUET

En charge des ressources humaines.

10^e Vice-Président



Didier VOY
LE TALLUD

En charge du projet de territoire.

11^e Vice-Président



Jérôme BACLE
PARTHENAY

En charge de la coopération territoriale, de la communication et de la pratique sportive.

12^e Vice-Président



Bernard CAQUINEAU
POUGNE-HÉRISSON

En charge de la transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance.

13^e Vice-Président



Philippe ALBERT
VAUSSEROUX

En charge de l'assainissement et du cycle de l'eau.

14^e Vice-Président



Olivier CUBAUD
LE TALLUD

En charge des finances et optimisation financière.

Le conseil communautaire



Xavier ARGENTON
PARTHENAY



Bérengère AYRAULT
PARTHENAY



Jean-Luc BARDET
PARTHENAY



Bertrand BONNEAU
FOMPERRON



Hervé-Loté BOUCHER
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



Nathalie BRASCIA
AMALLOUX



Mickaël CHARTIER
CROUX



Jean-Paul CHAUSSONEAUX
POMPAIRE



Éric CHEVALER
LA CHAPELLE-BERTRAND



Cécile CHIDA-CORBINUS
PARTHENAY



Claude DIEUMEGARD
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Jean-Marie FERJOU
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Christian FERJOUX
VAUTEUIS



David FEUJU
GOURGE



Didier GAILLARD
MENIGOUTE



Nicolas GAMACHE
LES CHATELIEUX



Véronique GILBERT
LERETAIL



Florence GRENOUX
VASLES



Jean-Claude GUERIN
LA PEYRATTE



Louis-Marie GUERNEAU
SAURAIS



Ludovic HERAULT
ADILLY



Karine HERVE
PARTHENAY



Lucien JOLIVOT
DOUX



Sandrine LARGEAU
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD



Hervé LE BRETON
PARTHENAY



Liliane LE ROUX
SECONDIGNY



Jean-François LHERMITTE
SAINT-GERMIER



Daniel MALVAUD
ALUBIGNY



Jean-Yann MARTINEAU
LAGEON



Bernard MIMEAU
SAINT-GERMAIN-DE-LONGUE-CHAUME



Christophe MORIN
VIENNAY



Thierry PARNAUDEAU
LES FORGES



Thierry PASQUIER
THÉNEZAY



Pierre-Alexandre PELLETTIER
PARTHENAY



Marina PIET
POMPAIRE



Jean PILLOT
LHOUMOIS



Véronique REISS
PARTHENAY



Martine RINSANT
CHÂTILLON-SUR-THOUET



Chantal RIVAULT
PARTHENAY



Pascale ROBIN
PARTHENAY



Michel ROY
REFFANNES



Olivier ROY
VASLES



Véronique SABRON
VERNOUX-EN-GÂTINE



Catherine THIBAUT
LE TALLUD



Jean-Luc TREHOREL
PARTHENAY



Laure VIGNAULT
AZAY-SUR-THOUET



Richard WOJTCZAK
PRESSIGNY

Syndicat mixte Vallée du Thouet

Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.



PHOTO : Retrait d'embâcle à Pommiers ©SMVT

Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières.

Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites est à l'étude sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, pour une livraison au printemps 2022.

Exemples de travaux réalisés par le SMVT: Tourisme en vallée du Thouet :

La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2020, suite au déconfinement lié à la COVID-19, la Vélo Francette a connu une augmentation de sa fréquentation de +30% en moyenne en vallée du Thouet. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur :
www.valleeduthouet.fr et sur
www.lavelofrancette.com



PHOTO : Vélo / ST GENEROUX -©
P.BELTRAMI Vélo Francette



PHOTO : SOUVENIR D'UNE PLAGE, Mythologie d'un possible littoral – Cabines des remparts - © Ville de Thouars

Voir la vallée du Thouet autrement : le parcours artistique

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGE : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars.

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites est à l'étude sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, pour une livraison au printemps 2022.

AZAY en 1980 et en 1990

Les principales décisions prises au fur et à mesure des réunions de Conseil Municipal

1980

Composition de l'assemblée communale : Monsieur Pineau Ulysse, Maire, Messieurs Guignon Robert, Seigneuret Gilbert, Adjoint, Messieurs Denizeau Guy, Martin René, Boisard Georges, Michaud Robert, Morin Robert, Dabin André, Bucelet Jean, Barreau André, Poinot Dominique, Rossard René (aucune dame ne siégeait au sein du Conseil Municipal, quatre feront leur entrée en 1983).

21 février

Projet du lotissement communal (des communaux) afin de pourvoir à l'alimentation électrique et du téléphone.

La caisse d'épargne prévoit un don de 50 francs aux nouveaux nés, avec participation de la commune, de 2 francs par enfant.

97 enfants fréquentaient l'école communale.

La direction départementale de l'équipement assurera à compter du 1er janvier 1980, une mission technique à la gestion de la voirie communale moyennant une cotisation de 2,50 francs par habitant.

20 avril

Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations locales, dont certaines n'existent plus aujourd'hui.

Achat des terrains Bernelas et Guillement pour l'aménagement du lotissement rue des Rocs.

Vente de six peupliers pour le passage d'une ligne électrique sur le camping, M.

Rossard charpentier se rend acquéreur pour la somme de 3600 francs.

Augmentation des loyers communaux (ceux-ci n'ont pas changé depuis 1977), le Conseil Municipal décide de relever le prix de 20 %.



26 juin

M. Girouin Pierre sera gratifié d'une indemnité de 600 francs pour l'entretien du chauffage au groupe scolaire.

Achat de stores pour la salle de réunion (forte chaleur l'été depuis quelques années).

14 septembre

Suite au changement de personne pour l'entretien et le nettoyage du groupe scolaire et de la cantine, il est décidé de passer le nombre d'heures à 104 h par trimestre.

23 octobre

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 4500 francs au bureau d'aide sociale pour l'organisation du repas des aînés, dont la date est fixée au 25 octobre.

Acquisition d'un terrain jouxtant le lotissement des Rocs d'une superficie de 1 h 89 ca pour la somme de 126000 francs.

19 décembre

Une indemnité de corbillard est allouée à M. David pour le transport des corps et ce à compter du 1er janvier 1981.

Mme Ravel locataire du presbytère voit son loyer augmenter de 300 francs payable tous les trimestres.

Mme Franchineau, receveur municipal, est gratifiée d'une indemnité de budget de 100 francs, suite à sa nomination depuis le 1^{er} juillet 1980.

La secrétaire de mairie qui n'était employée que 38 heures par semaine passera à temps plein à compter du 1er janvier 1981 (49 heures).

M. l'Abbé Boudreau en charge des offices religieux et du gardiennage de l'église percevra la somme de 530 francs annuellement.

1990

Composition de l'assemblée communale : Monsieur Seigneuret Gilbert, Maire, Messieurs Michaud Robert, Martin René et Delumeau Claude, Adjoints, Mesdames et Messieurs Toumin Guy, Rossard René, Boisgrellier Colette, Badet Jacques, Barreau André, Bucelet Jean, Rivière Jacqueline, Jeault René, Dahai Andrée, Loiseau Yves et Morin Robert.



23 février

Travaux prévus et à réaliser dans l'année : aménagement de la mairie, construction d'un atelier municipal, aménagement des abords de la mairie et embellissement, rénovation des sanitaires en haut de la place, travaux groupe scolaire (l'année ne sera pas suffisante).

23 mars

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 3000 francs à la coopérative scolaire pour financer un voyage à la Rochelle avec visite de l'aquarium, ainsi qu'une subvention de 3500 francs pour le financement des livres et jouets de Noël.

11 mai

Dépôt des candidatures des entreprises pour l'aménagement de la mairie, 10 lots sont prévus, 58 entreprises déposent leur candidature.

8 juin

Vote des subventions aux différentes associations communales, dont la plus importante est attribuée au CCAS pour 16000 francs

12 juillet

Validation des entreprises retenues pour l'aménagement de la mairie.

9 août

Validation des entreprises retenues pour l'aménagement des abords de la mairie.
La sécheresse qui sévit pose des problèmes, entre autres la baisse du niveau du Thouet.

20 septembre

Une trentaine d'agriculteurs assistent à cette réunion ; M. Brilloux Michel au nom de toute la profession fait état des énormes problèmes que les agriculteurs rencontrent depuis plusieurs mois. Malgré plusieurs actions auprès des pouvoirs publics :
La commune n'est pas classée en zone défavorisée
Chute des cours de la viande ovine et bovine
La sécheresse s'ajoute à tous ces problèmes
Les agriculteurs demandent au Conseil Municipal de déposer auprès du Préfet une motion pour que la commune soit classée en zone défavorisée.
Remise à la MSA des appels de cotisation payable au 15 septembre.

5 octobre

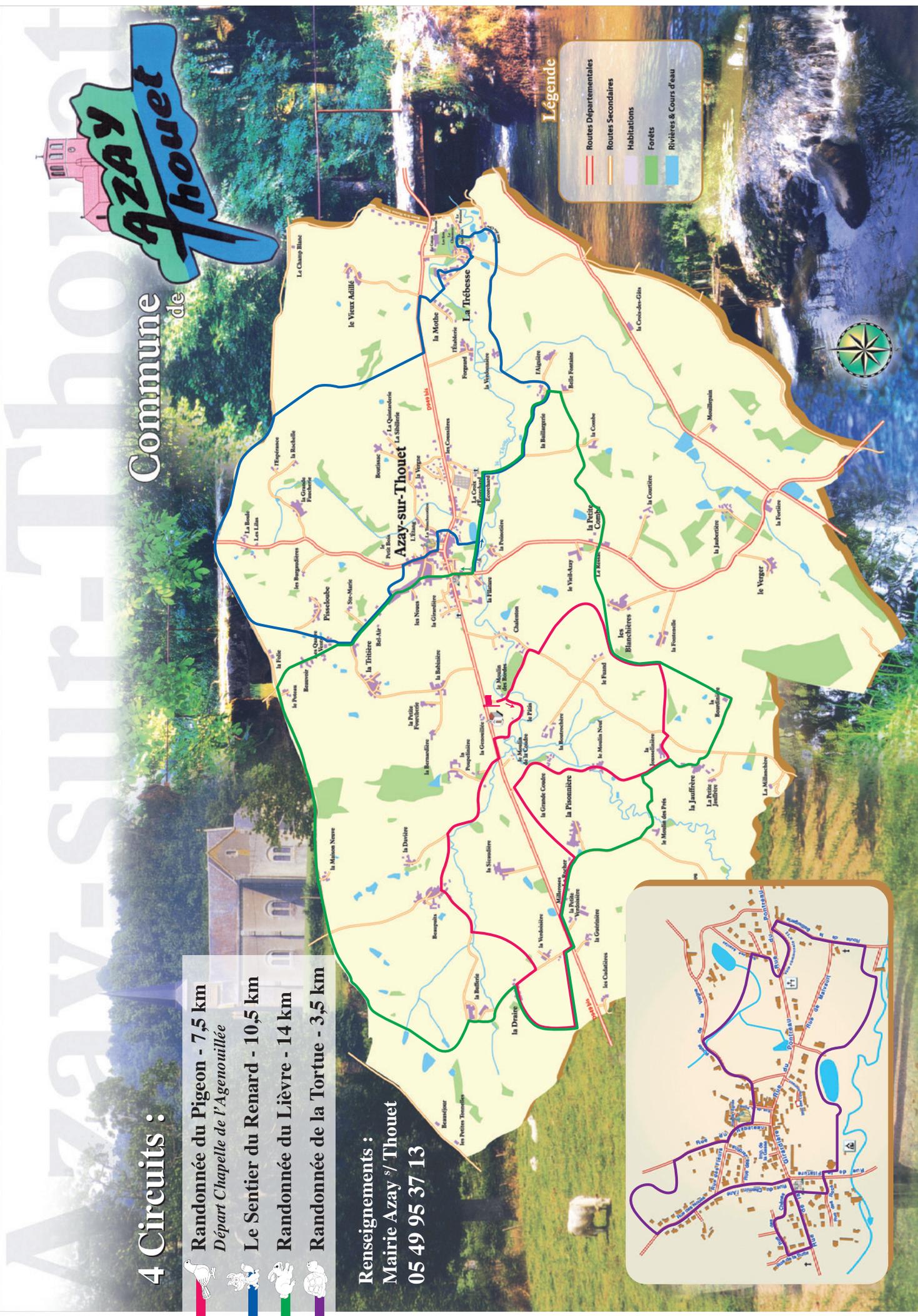
Le Conseil Municipal demande au service du cadastre d'officialiser les lieux dits afin qu'ils figurent au prochain annuaire téléphonique, 19 lieux dits seront ainsi reconnus.
A l'ordre du jour, on y parle de la location de logements, de subventions et de construction d'un silo à la station d'épuration.

16 novembre

Achat de mobilier pour la mairie, achat de terrain, de containers à verres
Demande de la directrice d'école pour l'achat d'un magnétoscope.
Indemnité de gardiennage de l'église, indemnité de corbillard.
Subvention à la coopérative scolaire pour aider au financement d'un projet d'éveil musical au cours préparatoire

13 décembre

Projet de construction de logements locatifs.
Achat de terrains, à M. Gaillard et M. Rossard, qui deviendront la zone artisanale ou trois entreprises sont présentes aujourd'hui.



Azay-sur-Thouet

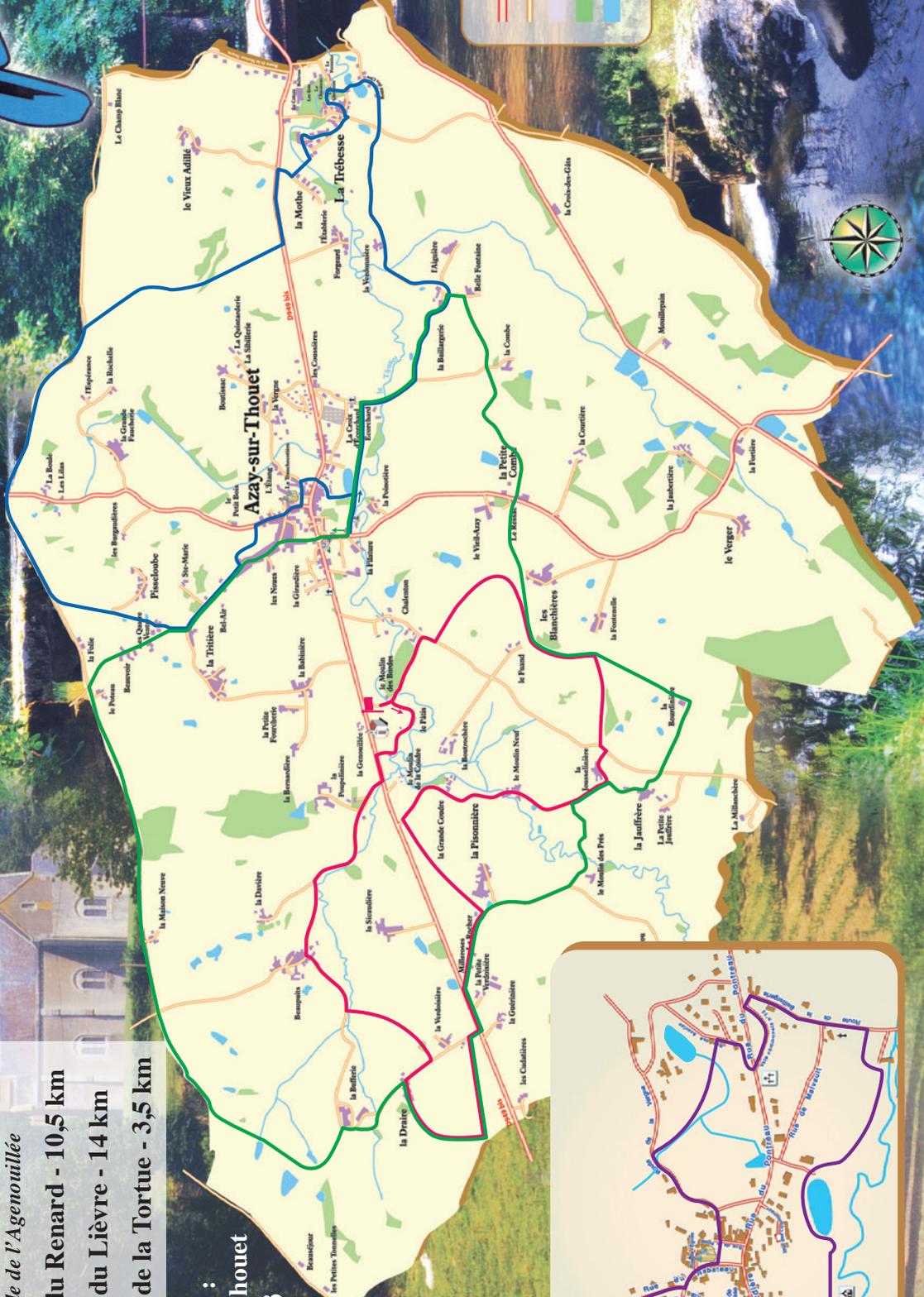


Commune de

4 Circuits :

-  **Randonnée du Pigeon - 7,5 km**
Départ Chapelle de l'Agneuillée
-  **Le Sentier du Renard - 10,5 km**
-  **Randonnée du Lièvre - 14 km**
-  **Randonnée de la Tortue - 3,5 km**

Renseignements :
Mairie Azay s/Thouet
05 49 95 37 13



Légende

-  Routes Départementales
-  Routes Secondaires
-  Habitations
-  Forêts
-  Rivières & Cours d'eau

